

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1893
Le seul Journal français de
Ile du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1.00
Six mois.....50
Trois mois.....30
Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces 10 cents la ligne, 1ère insertion. 2 cents la ligne les insertions subséquentes.

Toutes communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH, I. P. E.

L'IMPARTIAL
TIGNISH 30 SEPTEMBRE 1897
L'EXPOSITION DE CHARLOTTETOWN

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

L'exposition provinciale annuelle qui a eu lieu la semaine dernière à Charlottetown ne l'a cédé en rien à celles des années précédentes et a démontré que nous marchons d'un pas sûr dans la voie du progrès. Quoi que la foule ne fut pas bien nombreuse le premier jour, à cause du temps qui était peu favorable, avant la fin de l'exposition des milliers de personnes de la province et des provinces sœurs encombraient le terrain. L'espace ne nous permettant pas d'entrer en détails, nous nous bornerons à faire remarquer les articles provenant de l'industrie laitière. Le fromage et le beurre exhibés ont été prononcés d'être d'une qualité supérieure et ont fait tomber de la bouche de Son Honneur le gouverneur Howland, qui s'intéresse d'une manière toute spéciale au succès de cette branche d'industrie, des paroles d'encouragement dont nous devons tenir compte. En effet les fromageries et les beurrieres ont fait des progrès rapides depuis qu'elles ont été établies dans cette province, et l'on constate qu'il n'y a pas, à présent, de moyens plus sûrs de réaliser de l'argent que de s'engager dans cette industrie. C'est pourquoi, nous prenons encore occasion de renouveler à nos fermiers de Tignish la nécessité qu'il y a pour eux à ne pas retarder et de se mettre à l'œuvre afin d'avoir une fromagerie au milieu de nous. Nous ne croyons pas exagérer en disant que les paroisses de Tignish et Palmer Road réunies, ont les moyens à leurs dispositions qui leur fourniraient une des meilleures, sinon la meilleure fromagerie que l'on puisse avoir dans l'île. Nous le répétons encore, nous espérons que ceux qui ont l'avancement de nos paroisses de l'ouest à cœur, nous secondent et prendront, sans délai, l'initiative afin que nous puissions avoir une fromagerie au printemps.

A cette fin, nous suggérons d'avoir des assemblées publiques auxquelles pourraient assister les fermiers et d'inviter des personnes qui ont déjà quelques expériences sur l'avantage d'avoir une fromagerie. Nous sommes certains que nous n'éprouverions aucune difficulté à obtenir le concours de personnes expérimentées qui se feraient un devoir de nous donner toutes les informations requises.

Ripans Tabules.
Ripans Tabules cure nausée.
Ripans Tabules: plesant laxative.

LES LIBÉRAUX NE VÉULENT PLUS DE TARTE.

Nous extrayons, dit l'Echo des Bois-Francs, quelques passages d'une lettre adressée à sir W. Laurier par M. William O'Curran, de Montréal. Cette lettre renferme des aménités qui sont de nature à faire penser profondément à celui à qui elle est adressée.

On sait que M. Laurier s'est associé M. Tarte comme lieutenant et exécuter des hautes œuvres. Ce M. Tarte n'a pas l'air de paraître agréable à tous les libéraux de la vieille école. Même les jeunes libéraux sont tous à l'assaut pour expulser loin du bercail, celui qui les tient en respect.

M. O'Curran se plaint amèrement de la rudesse et du sans vergogne de M. Tarte. C'est à son dire, le désespoir de toutes les bonnes âmes libérales qui ont dévoué de nombreuses années pour la conservation du feu sacré du libéralisme dans la province de Québec.

M. Tarte, dans cette lettre, dépeint d'après nature, sur le vif, tel qu'il est et tel qu'il sera.

M. O'Curran n'en veut plus et prédit à sir W. Laurier une défaite certaine aux prochaines élections s'il ne jette pas par-dessus bord ce transfuge qui s'appelle Tarte.

M. O'Curran déclare que Tarte "est cordialement détesté par la députation libérale d'Otawa et qu'il n'y a pas dix députés de la province de Québec qui aient un bon mot à dire en sa faveur".

"La maladie, continue-t-il, est à l'état aigu, et il est plus que temps d'employer les grands remèdes."

Que veulent donc dire ces paroles de la part d'un chef du parti libéral ?

A entendre parler les libéraux, la dispute, la chicane sont étrangères à leur tempérament.

VALEUR NUTRITIVE DU FROMAGE

Nous trouvons dans le "Farm Stock and Home" les paroles suivantes que tous devraient méditer, car elles contiennent une bonne vérité.

"L'on ne comprend pas assez la valeur nutritive de plusieurs aliments destinés à l'homme, c'est pourquoi il y a tant de maladies, de mortalités, de faibles constitutions. Prenons le fromage, cette nourriture devrait remplacer dans bien des cas le lard et autres viandes. Pendant les chaleurs, l'on mange trop de viande généralement, le lard produit surtout la chaleur dans le système humain, et il nous semble, que durant l'été, il y a toujours assez de chaleur; l'on devrait garder le lard pour les rigueurs de l'hiver. Durant la guerre de sécession qui désola les Etats-Unis de 1860 à 1864, il périt des milliers d'hommes par le fait qu'on les avait nourris presque exclusivement au lard."

"Une chose nous surprend toujours, c'est que l'on fasse quantité d'expérience pour savoir quelle nourriture convient spécialement à tel ou tel animal et qu'on n'en fasse guère pour savoir quelle nourriture conviendrait le mieux à l'enfant pour en faire un homme d'une constitution forte, vigoureuse, capable de faire avantageusement les combats de la vie. Si on était plus particulier dans la

nourriture que l'on consomme, il y aurait beaucoup moins de valétudinaires, d'affligés de toutes sortes.

"Pour obtenir une vigoureuse constitution il faut beaucoup de protéine et l'une des meilleures sources, l'une des plus économiques de ce principe vitale est le bon lait, le fromage."

QUEST CE QU'UN DEPUTE

Un député, pour répondre à son mandat d'une manière efficace, doit être un homme libre de préjugé, intelligent ayant une bonne éducation et être bien versé dans les affaires de l'Etat. Ses connaissances doivent être assez vastes pour le mettre en état de pouvoir former une opinion nette et claire sur les questions politiques, non seulement de son pays, mais du monde entier; car les intérêts communs de tous les pays sont maintenant si intimement liés, que ce qui affecte un pays quelconque se rapporte plus ou moins directement au pays qu'il représente. Celui qui se présente à l'électorat et qui ne possède pas ces qualités ne mérite pas la confiance publique. C'est un fanfaron qui s'arroge un droit qui ne lui appartient pas, et qui ne peut être qu'un instrument dont se servent à volonté les personnes astucieuses et perfides. En un mot, il ne saura représenter un peuple; il représentera les caprices du parti qu'il supporte.

Sous le point de vue catholique, la mission du député devient encore plus grande. Dans toute question qui se rapporte à notre religion le député bien né, celui qui est catholique en réalité et non seulement de nom, doit se conformer aux décisions des autorités ecclésiastiques qui sont sensées, comme l'a prouvé en toute occasion l'expérience être les meilleurs juges dans tout ce qui se rapporte à la conscience. Le député qui se dit catholique et qui méprise les avis de ses supérieurs en religion doit être rangé au nombre des ennemis de notre religion. Toutes ses paroles, tous ses actes dirigés de manière à rendre méprisables les conseils de l'Eglise sont autant de taches qui le rendent lui-même inéprisable aux yeux des gens bien pensants.

LES FINANCES DU GOUVERNEMENT LAURIER

AUGMENTATION DE DEPENSES—DEFICITS.

Les libéraux avaient promis, s'ils montaient au pouvoir, de réduire les dépenses de \$4,000,000 par année. Voyons ce qui en est. C'est M. Fielding lui-même qui donne les chiffres.

Une augmentation de dépenses de \$1,386,943 pour 1896-97 et de \$1,300,000 pour 1897-98; total \$2,685,000 en deux exercices.

Un déficit de \$525,000 pour 1896-98, et de \$750,000 pour 1897-98, total \$1,275,000 en deux exercices.

Voilà comment M. Laurier et son gouvernement pratiquent l'économie.

Dans les questions financières comme dans la question scolaire les libéraux ont foulé aux pieds leur programme et ont menti à leur parole.

M. LAURIER ET LE BANQUET PAR LE "BOARD OF TRADE"

Au banquet donné en son honneur à Montréal par le "Board of Trade", Sir Wilfrid Laurier a dit que depuis la dénonciation des traités anglo-belge-allemand le Canada était devenu une nation indépendante commercialement parlant et il a fait cette admission, ou cette réserve:

"Mais n'oublions pas que si

nous sommes une nation, nous continuons à faire partie de l'empire britannique... nous sommes une colonie et une nation..."

Le Canada fait les commentaires suivants à propos de cette déclaration du premier ministre:

M. Laurier n'en est pas à ses débuts dans le rôle qu'il joue actuellement, ou dans la tactique qu'il adopte.

Après le fameux règlement qu'il fit avec Greenway sur la question des écoles du Manitoba, il a voulu également faire croire aux catholiques tout le contraire de ce qu'il avait réellement fait avec les pires ennemis de notre race et de notre religion.

Il n'a cessé depuis de proclamer qu'il avait réglé, après six mois de négociations conciliantes, cette question des écoles, bien que les gouvernements conservateurs n'eussent abouti à rien, après six années d'efforts consacrés à la même fin.

Il n'a cessé de proclamer qu'il avait, par ce règlement, donné pleine satisfaction à la minorité catholique, et, pourtant, cette affirmation est un flagrant mensonge; elle est considérée comme telle par tout l'épiscopat, comme elle le sera bientôt par le pape même.

Il est démontré à l'évidence que le règlement scolaire-Laurier-Greenway ne règle aucunement la question du Manitoba; que la minorité catholique n'a pas même été consultée, et que le travail destiné à résoudre cette question est à recommencer.

M. Laurier, nous le répétons, n'en a pas moins crié sur tous les toits qu'il avait, par ce règlement, rendu pleine justice à la minorité catholique — voulant ainsi fausser l'opinion publique, faire croire aux badauds que la lune est un fromage et que des vessies sont des lanternes.

C'est bien la même comédie que joue actuellement M. Laurier en exagérant outre mesure l'importance de la concession qu'il a obtenue de l'Angleterre.

UN ULTIMATUM

Il paraît que tout n'est pas couleur de rose dans le camp libéral. Nous apprenons par un de nos échanges qu'un certain nombre de députés libéraux auraient averti M. Laurier qu'il aura à ne pas accorder un second terme à sir J. A. Chapleau et à faire sortir M. Tarte du cabinet sinon, une trentaine de ses partisans de la province de Québec lui voterait non-confiance, prenant pour prétexte l'insuffisance du compromis complet Tarte-Greenway.

LA QUESTION DES PÉCHERIES

Londres, 22—Les propositions tendant à reprendre les négociations au sujet du traité d'arbitrage faites au moment où la publication du Livre Bleu relatif à la mer de Behring, a refroidi les relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis inspirent au "Globe", les réflexions suivantes sur les beautés de la fraternité anglo-saxonne:

"La politique violente, insolente et de faux-fuyants adoptée par les Etats-Unis contre ce pays démontre la futilité absolue de l'arbitrage".

Le "Globe" dit qu'il verrait avec le plus grand regret la guerre éclater entre l'Angleterre et les Etats-Unis, mais les relations de ce pays avec le nôtre, ajoute ce journal, nous font rappeler malgré nous l'attitude qu'aurait un petit garçon devant un homme grand et fort sur le bon naturel duquel il compterait. L'Amérique est le petit garçon, l'homme fort et grand qui

pourrait l'avaler d'une bouchée, est l'Angleterre.

LE REVD. M. PAUL DUFOUR, CURE DE NOTRE-DAME, KENT, N. B.

[Du Moniteur Acadien]

La nouvelle nous arrive que le Révd. M. Paul Dufour vicaire à l'église St-Joseph, de Shédiac, a été nommé curé de la paroisse de Notre-Dame, comté de Kent. Les paroissiens de St-Joseph sont à la fois réjouis et peiné de ce changement, qui leur enlève un directeur ecclésiastique plein de sollicitude pour leur bonheur spirituel, pour l'élever à une position dont les responsabilités sont plus grandes et où il devra exercer ses excellentes qualités sur un champ plus vaste. S'ils sont réjouis de la marque d'estime et de confiance que le vénérable évêque du diocèse de St-Jean vient de donner à M. Dufour, la pensée de la séparation prochaine les frappe douloureusement.

Le nouveau curé de Notre-Dame est né le 29 juin 1864, à St-David du Madawaska, Maine. Il a fait ses études classiques au collège St-Joseph, et sa théologie au Grand Séminaire de Québec. Oublié prêtre le 10 août 1891 par Sa Grandeur Mgr Sweeney, dans la cathédrale de St-Jean, il devint vicaire à Sussex.

Ses détails biographiques sont extraits du Moniteur Illustré. M. Dufour a rempli les fonctions de vicaire à Shédiac durant six ans et s'est acquis l'estime de tous ceux avec lesquels l'exercice de son ministère l'a mis en contact. La population de Shédiac et de Scoudouc conservera de lui le plus doux souvenir et fait des vœux pour son bonheur dans son nouveau champ d'action.

Le Moniteur offre ses félicitations au curé de Notre-Dame.

DESARTREUX INCENDIE A LA POINTE-DU-CHENE

Un autre incendie, égal par son côté désastreux à ceux qui l'ont précédé, a visité la Pointe du Chêne, mardi soir, avec des résultats qui sont pénibles à enregistrer. Trois maisons et trois granges ont été entièrement consumées. Il ne reste de ces bâtisses qu'un monceau de cendres. Les pertes s'élèvent à plus de \$8000.

Il était neuf heures et demie lorsqu'on s'aperçut que la grange appartenant à la Pointe du Chêne House et située entre celle-ci et l'hôtel "Sea-Side," était en flammes. Dans le dernier des deux hôtels mentionnés, on jouait paisiblement à x cartes, lorsque le cri "au feu" retentit aux oreilles des joueurs. On n'eut que le temps de sortir à la hâte, sans pouvoir rien emporter. Ceux qui étaient déjà au lit, se sont sauvés en robes de nuit. Le vent qui soufflait avec une violence extraordinaire, portait l'élément destructeur, qui consumait la grange, en plein sur l'hôtel "Sea-Side". En un rien de temps, celle-ci fut littéralement enveloppée de feu, avant qu'on ait même pu songer à prendre des mesures de protection.

Les gens de la Pointe travaillèrent de leur mieux à arrêter le progrès du feu, mais vain: le vent était trop fort. L'alarme fut donnée à Shédiac vers six heures moins dix et un bon nombre de citoyens se portèrent hardiment au secours de leurs voisins.

Avec des efforts inouïs, les pompiers improvisés réussirent à sauver le magasin de M. McLaughlin. C'était un bon point de gagné. Si les flammes se fussent communiquées à cette bâtisse, tout le village passait au feu. Toutefois, on ne

put protéger efficacement la maison qui servait de magasin à Mme Johansen et celle-ci fut détruite de fond en comble. Le feu avait consumé trois granges et deux maisons. On tentait maintenant de sauver la Pointe-du-Chêne House et le succès aurait couronné les efforts des hommes hardis qui y travaillaient n'eussent été une corde de bois mou qui avait été jeté dans le hangar de l'hôtel la journée précédente. On parvint à renverser le hangar, mais on n'eut pas le temps d'enlever le bois et par ce bois les flammes se communiquèrent à la bâtisse principale. Tout fut dit. Au bout d'un quart d'heure, l'hôtel n'était plus qu'une masse de feu. Tout l'aménagement a cependant été retiré des flammes.

De sérieuses craintes ont été entretenues au sujet de la maison de M. William Wood, voisine de l'hôtel "Sea Side". Mais le vent soufflait avec une telle violence, qu'il ne donnait pas le temps aux étincelles qui volaient sur la maison d'y mettre le feu, mais les enlevait tout de suite. M. Wood avait sorti tout son meuble, comme mesure de précaution.

Les pertes subies par Mme James McDonald, propriétaire de l'hôtel "Sea Side", dépassent \$4000. Il y a \$1000 d'assurance. Les pertes de M. John McDonald, propriétaire de la Pointe-du-Chêne House, s'élèvent, à plus de \$3000. Assurance, \$1000. Mme Johansen a sauvé une partie de son stock, mais elle a perdu pour plusieurs centaines de dollars. Elle n'avait pas d'assurance. Elle avait voulu prendre une police d'assurance, mais les compagnies à qui elle s'était adressées avaient refusé d'en donner. C'est Mme Johansen qui approvisionnaient les navires qui hâvraient à la Pointe. On dit que les capitaines des vaisseaux actuellement aux quais, ont résolu de lui donner chacun vingt-cinq dollars, pour lui aider à se rebâtir de nouveau. C'est un trait de générosité que nous enregistrons avec plaisir.

Mme John McDonald en essayant de sauver du meuble, s'est infligé une blessure au front. Ce n'est cependant rien de grave.

Un nommé Petitpas s'est sérieusement brûlé le visage en tentant de sauver des flammes un cochon. Il y parvint, mais le pauvre animal était tellement brûlé qu'on a dû le tuer immédiatement.

Un M. Siddall, de Port Elgin, qui était venu installer une fournaise dans la Pointe-du-Chêne House avait mis tous ses effets, son cheval et sa voiture dans la grange de l'hôtel. Il a tout perdu.

On ne connaît pas l'origine du feu. On sait seulement qu'il s'est déclaré dans la grange du Point du Chêne House. C'est la quatrième fois, en douze ans, qu'il y a un incendie à la Pointe, et chaque fois le feu a pris dans la grange de cet hôtel sans qu'on en sache l'origine. On suppose que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir le succès remporté à l'exposition internationale de St-Jean par une magnifique pièce d'art sortie du salon de Mme de Mme C. H. Galland de cette ville. Cette pièce consiste en un riche couvre-pied en soie fabriquée avec mille et mille morceaux de couleurs et de formes différentes. Au centre sont de jolies feuilles; ici et là, sont dispersés des échantillons artistiquement dessinés. Toute la pièce est un bijou d'art. Aussi a-t-elle remporté le premier prix. Nos félicitations à Mme Galland et au personnel de son excellent établissement.

Ripans Tabules cure jaundice.